

112 N° 4 1990

Tradition et traditions

Bernard SESBOÛÉ (s.j.)

p. 570 - 585

<https://www.nrt.be/es/articulos/tradition-et-traditions-409>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Tradition et traditions

«Tradition et traditions», le thème qui s'inscrit dans le jeu subtil de cette majuscule et de cette minuscule est immense, puisqu'il a fait naguère l'objet de deux livres importants du P. Congar, précisément sous ce titre¹. Dans ce bref exposé, je voudrais proposer simplement des éléments premiers de discernement, tant sur les sens de ces deux mots que sur les réalités qu'ils recouvrent.

Il y a quelques années encore, la tradition n'avait pas bonne presse : elle était volontiers identifiée au culte du passé, au conservatisme, bref à tout ce qui s'oppose au progrès de notre temps tourné vers l'avenir. On soupçonnait l'appel à la tradition de couvrir le souci inavoué que rien ne change en notre monde, parce que l'âge d'or est derrière nous et que toute évolution ne peut être qu'une régression. Aujourd'hui la tradition redevient un thème d'actualité. Sans doute ce retour est-il le signe d'un monde particulièrement désespéré, qui éprouve le vertige de quiconque perd ses racines et ressent le besoin de retrouver son identité en tenant fort aux valeurs reçues. Comme souvent, le mouvement de balancier va d'un extrême à l'autre : d'un refus primaire et sans nuance on passe à un certain culte de la tradition. Le terme de *traditionaliste*, inventé au XIX^e siècle pour évoquer les doctrines de Joseph de Maistre ou de Louis de Bonald, refait surface et devient même l'étendard de certains groupes ecclésiaux.

I. - Quelques précisions de vocabulaire

Il nous faut distinguer tout d'abord, comme le titre de ce propos nous y invite, entre «traditions» avec un t minuscule et le plus souvent un s marquant le pluriel, et «Tradition» avec un T majuscule, généralement considérée au singulier.

Dans le premier cas le terme de tradition veut dire coutume ou habitude reçue des générations précédentes et marquant la manière de penser, de vivre et d'agir d'un groupe social. Nous connaissons tous des traditions villageoises, voire urbaines, qui structurent le

1. Y.M.J. CONGAR, *La Tradition et les traditions*. I. *Essai historique*. II. *Essai théologique*, Paris, Fayard, 1960 & 1963.

cycle des saisons et des fêtes de l'année. Le mariage par exemple est une célébration qui respecte un grand nombre de traditions. Les sociétés dites traditionnelles leur donnent une place particulièrement importante. Je pense à la force de la tradition en Afrique, tradition de la dot par exemple. Le vie des sociétés industrielles modernes a fait sauter beaucoup de ces traditions et laisse l'individu souvent perdu dans une civilisation de masse, où aucune tradition ne vient plus baliser son espace culturel et lui permettre de trouver sa place.

La tradition entendue en ce sens est comme la langue d'Esopé, la meilleure ou la pire des choses. Elle joue dans la société le rôle qui est celui de l'habitude dans la vie individuelle. Aucun de nous ne peut vivre sans habitude; pourtant nous savons tous qu'il y a de bonnes et de mauvaises habitudes. Il y a aussi de bonnes et de mauvaises traditions. Il existe également des traditions qui étaient bonnes en un temps, mais qui se trouvent du fait de l'évolution historique inadaptées aux situations nouvelles. En fait, les traditions bougent lentement mais sûrement avec le temps, si on les considère non pas à l'échelle de la durée d'une vie humaine, mais à celle d'une plus longue séquence de générations. Aucun d'entre nous ne voudrait vivre selon les traditions de nos ancêtres les Gaulois.

Dans le domaine religieux ce type de traditions a tout à fait sa place. Car toute société religieuse a besoin de repères stables, d'us et coutumes, en particulier dans le domaine du rituel liturgique. Il y a ainsi dans l'Église un nombre considérable de traditions, qui obéissent à la loi de l'évolution lente, par adaptation continue aux conditions nouvelles des cultures dans l'histoire. Ces traditions ont sans doute besoin d'être régulées par l'autorité, pour éviter la confusion ou l'anarchie. Mais le crédit qu'elles reçoivent du fait de leur approbation ne saurait prétendre à représenter un absolu. Leur conférer ce rôle peut conduire à des comportements absurdes, injustifiés, voire franchement injustes. Jésus lui-même nous en avertit dans l'Évangile, quand il répond aux pharisiens qui lui reprochent, à lui et à ses disciples, de prendre leur repas sans s'être lavé les mains. Les pharisiens invoquaient à ce sujet la «tradition des anciens», qui obligeait à un grand nombre de rites de purification au moment de manger. Jésus leur répond: «Vous laissez le commandement de Dieu pour vous attacher à la tradition des hommes... Vous rejetez bel et bien le commandement de Dieu pour observer votre tradition» (Mc 7, 8-9). Il leur reproche en particulier d'invoquer une tradition des anciens permettant, sous le couvert d'une offrande sacrée, de **refuser toute aide financière à ses vieux parents dans le besoin.** «Vous

annulez la parole de Dieu par la tradition que vous transmettez» (Mt 15, 6).

Tout autre est la réalité de la Tradition au grand sens chrétien du terme. Cette tradition n'est rien d'autre que la transmission de l'Évangile. J'emprunte cette définition au grand théologien allemand de Tübingen au XIX^e siècle, Johann Adam Moehler: «l'Évangile vivant, prêché dans l'Église avec tout ce que cet enseignement comporte», n'est rien d'autre que la Tradition. Évangile et Tradition, c'est tout un, dit-il encore: «L'Église, l'Évangile et la Tradition tombent ou persistent ensemble².» La Tradition est la grande mémoire de l'Église, celle qui lui assure son identité, à l'instar de nos mémoires individuelles. Comme celles-ci également, elle est vivante et nous tourne vers l'avenir. Nous sommes donc ici dans un autre ordre de réalité, qu'il nous faut examiner de près en trois étapes, avant d'en tirer par manière de conclusion quelques enseignements concernant la situation actuelle de l'Église.

II. - La Tradition de l'Évangile et de la foi

1^e étape: le fondement ultime de la Tradition, la livraison du Christ

Pour comprendre la réalité de la Tradition chrétienne dans son principe et fondement, il faut remonter très haut, jusqu'à la mission du Christ, c'est-à-dire à l'envoi du Fils par le Père. *Tradere*, mot latin qui correspond au grec *paradidonai*, veut dire transmettre, mais aussi livrer. Le mot «tradidit» est employé dans le Nouveau Testament pour signifier l'acte par lequel le Père nous livre son Fils, de même que l'acte par lequel le Christ se livre, «tradidit semetipsum», pour nous. Cette tradition du Fils par le Père, cette tradition de soi du Fils, sur laquelle Augustin méditait en la distinguant bien de la trahison de Judas, pour laquelle le même mot est employé, «tradidit», est l'acte par excellence de don de soi du Fils, qui nous a aimés et s'est livré pour nous jusqu'à la mort et la mort de la croix. Ce don conduit au don de soi de l'Esprit, qui a été répandu par Jésus ressuscité. Dans son origine première le terme de tradition prend un sens inépuisable: il nous dit que le cœur du mystère chrétien est un événement de communication dans l'amour, d'auto-communication de Dieu, selon l'expression de K. Rahner.

2. J.A. MOEHLER, *L'unité dans l'Église ou le principe du catholicisme d'après l'esprit des Pères des trois premiers siècles*, coll. Unam Sanctam, 2, Paris, Cerf, 1938, p. 77.

Cette tradition a un *passé*, elle est fondée dans l'événement pascal de Jésus; elle a un *présent*, elle s'actualise continuellement dans la vie de l'Église, en particulier à travers la célébration de l'Eucharistie, cœur de la Tradition, où le Christ se livre à nous, nous donne son corps et son sang à manger et à boire; enfin elle s'ouvre sur un *avenir* qui sera la tradition, la transmission, le don de tous les hommes à Dieu. Car si Dieu en son Fils s'est livré à nous, c'est pour que nous nous livrions à lui à notre tour dans un don total de nous-mêmes. Cette tradition en retour des hommes à Dieu s'accomplit elle aussi dans l'Eucharistie. Mais elle n'est pas achevée: elle nous oriente vers l'avenir.

Cette tradition de Dieu aux hommes passe par l'incarnation de la Parole de Dieu, du Verbe même du Père dans un homme, le Christ Jésus. En lui la parole de Dieu devient parole humaine, la communication que Dieu nous fait de lui-même respecte la loi de la communication entre les hommes. Ce don de Dieu, Jésus l'accomplit à la fois par sa prédication, transmise de bouche à oreille, et par son agir, dont la forte signification symbolique permet de dire qu'il est le langage de sa vie et de son corps. Ceci a valeur de programme; cela veut dire que désormais le don de Dieu aux hommes passe par une transmission humaine, celle de l'homme Jésus à ses disciples, puis par la parole des témoins de l'événement fondateur. L'événement de la Pentecôte, marqué par la transmission de l'annonce évangélique que chacun pouvait comprendre en sa langue, en est le symbole. Mais cet événement de parole n'enlève rien au fait que la transmission de l'Évangile, don de Dieu aux hommes, est chez les Apôtres aussi un acte de don d'eux-mêmes, de tradition et de livraison de soi jusqu'au martyre. En grec, le témoignage se dit *martyrion*: le témoin est devenu le martyr. Cette loi de la livraison de soi fut celle de la prédication originelle. Comme le dit Pascal, nous croyons des témoins qui se sont fait égorger. L'Église ne peut à son tour transmettre l'Évangile, faire acte de tradition vivante, sans obéir à la même loi.

2^e étape: la transmission vivante de l'Évangile dans l'Église

Nous arrivons à la deuxième étape de la tradition, toujours enveloppée par la première, qui demeure présente dans la vie de l'Église. Pour en parler, je ne peux éviter de citer le témoignage d'Irénée de Lyon, un Père de l'Église de la deuxième moitié du II^e siècle, qui est le docteur par excellence de la Tradition. Le Concile Vatican II le cite abondamment, en particulier dans sa Constitution *Dei*

Verbum sur la Révélation. Car, paradoxalement, ce qui a paru nouveau à Vatican II, comme s'éloignant un peu des coutumes et traditions que nous connaissions, constitue en fait un véritable retour aux grandes visées de la Tradition ancienne. Voici ce que dit Irénée :

Le Seigneur de toutes choses a en effet donné à ses Apôtres le pouvoir d'annoncer l'Évangile, et c'est par eux que nous avons connu la vérité, c'est-à-dire l'enseignement du Fils de Dieu... Cet Évangile, ils l'ont *d'abord* prêché, *ensuite*, par la volonté de Dieu, ils nous l'ont transmis dans des Écritures pour qu'il soit le fondement et la colonne de notre foi³.

Ce texte est très important; il parle d'un «d'abord» et d'un «ensuite»: *d'abord*, c'est la prédication orale, vivante, le témoignage donné dans la transmission d'une parole dont vit le témoin et qui est capable de faire vivre celui qui l'écoute et la reçoit. C'est «l'Évangile du salut» (*Ep* 1, 13) qui est «puissance de Dieu pour le salut de tout croyant» (*Rm* 1, 16) selon saint Paul. Cette transmission ou tradition est une sorte de contagion évangélique, qui va de la foi à la foi. C'est une communication humaine, mais qui est porteuse d'une réalité divine. La Tradition est ce mouvement incessant de transmission de l'Évangile à travers les âges, par lequel l'Église ne cesse de recevoir et de donner.

La loi de l'incarnation voulait que la Tradition de l'Évangile aux hommes fût portée par la personne vivante de Jésus de Nazareth. La même loi veut que l'Évangile soit toujours porté par un peuple qui en vit et le transmet au présent, dans la puissance de l'Esprit qui lui est donné. Laissé à lui-même, un livre est toujours une lettre morte. Il en irait de même de l'Écriture, si elle n'était sans cesse lue et annoncée par un peuple qui la garde, afin qu'elle le garde dans la foi.

Cet Évangile vivant, transmis par le témoignage d'une foi vivante, grâce au don de l'Esprit, se concrétise dès le Nouveau Testament dans des confessions de foi, par exemple: «Je vous ai *transmis* en premier lieu, ce que j'avais moi-même reçu: Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures. Il a été enseveli, il est ressuscité le troisième jour, conformément aux Écritures» (*1 Co* 15, 3-4). Il s'exprimera plus tard dans la formulation des Symboles de foi, c'est-à-dire du Credo, auquel la tradition ancienne a donné, à travers bien des variantes de formulation, une structure à la fois trinitaire et christologique. Mais même écrits, les Credo restent de l'ordre de la parole

3. IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies. Dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur*, III, 1, 1, trad. Ad. ROUSSEAU, Paris, Cerf, 1984, p. 276.

orale, par opposition à l'Écriture, qui demeure fixée à jamais. Le Credo est en effet l'expression d'une foi toujours dite au présent de l'indicatif: c'est ici et maintenant que la communauté ecclésiale rassemblée professe son Credo, par exemple au cours de la célébration eucharistique, ou lors de la «tradition» du Symbole dans l'Église ancienne, c'est-à-dire la «passation» de celui-ci au catéchumène.

Une parole orale est une parole vivante; la tradition est donc essentiellement vivante. Elle se fait toujours au présent, il n'y a pas de transmission qui se fixe en un passé. Le Credo connaîtra donc une vie au cours des âges; il se «modernisera» en fonction des besoins de l'histoire par un certain nombre d'ajouts. Nous y reviendrons. La Tradition s'inscrit principalement dans le Credo, appelé souvent «règle de foi», mais aussi dans l'administration des sacrements, principalement le baptême et l'Eucharistie, de même que dans la structure de l'Église.

Ensuite, nous dit Irénée, les Apôtres ont transmis l'Évangile dans des Écritures. À cette occasion, pour la première fois dans l'histoire, l'évêque de Lyon nous livre le nom des quatre évangélistes: Matthieu, Marc, Luc et Jean. Ces derniers nous ont donné «des formes écrites d'Évangile»; autrement dit, pour aider à une Tradition ou transmission toujours authentique de l'Évangile, tout à fait fidèle à l'enseignement de Jésus, ils ont consigné par écrit l'essentiel de ce qu'a dit et fait celui-ci. Irénée insiste sur le fait que Matthieu et Jean sont bien des Apôtres et des témoins de Jésus, que Marc nous a écrit l'Évangile prêché par Pierre, un Apôtre, et enfin que Luc était le compagnon de Paul, l'Apôtre des païens. Cette présentation théologique est très intéressante. Car elle souligne que les évangiles écrits s'inscrivent dans une Tradition vivante, qui remonte à Jésus lui-même.

Irénée nous dit ainsi de manière spontanée et naïve la priorité de la Tradition vivante sur l'Écriture et l'enveloppement de celle-ci par celle-là. En effet, l'Écriture prend sens dans le corps des croyants qui la lisent avec une foi vivante. Sinon elle serait lettre morte. Nous savons aujourd'hui encore tout ce que l'on peut tirer de l'Écriture, si on ne la lit pas avec la règle du Credo chrétien. Règle de foi vivante et texte écrit sont articulés l'un à l'autre et se portent mutuellement: la règle de foi est toujours en acte d'interpréter l'Écriture; mais elle est aussi soumise à son témoignage. C'est ce que signifie la détermination du canon des Écritures au II^e siècle, acte de Tradition par excellence, mais acte de l'Église post-apostolique. Car nous

ne devons jamais oublier que la liste des livres qui appartiennent aux Écritures n'est pas dans l'Écriture. L'Écriture ne donne pas sa table des matières. C'est l'Église qui la donne, dans un acte qui est à la fois un acte d'autorité et un acte d'obéissance, un acte de réception. Le canon des Écritures est objet de la Tradition, d'une part parce que c'est la Tradition des Apôtres qui a constitué les livres qui en font partie, d'autre part, parce que c'est la Tradition post-apostolique qui les a reconnus, conservés et transmis. Nous ne disposons de bonnes bibles, avec établissement de texte et abondance de notes, que parce qu'à travers les siècles l'Église nous a sans cesse transmis ce livre, ou plutôt cette bibliothèque de livres.

On comprend dès lors la réponse qu'Irénée donne à la grande question de son temps, sans cesse posée par les gnostiques qui prétendaient tailler dans les Écritures à leur guise au nom d'une tradition ésotérique, c'est-à-dire secrète: Où trouver la vérité de l'Évangile? Cette vérité, répond-il, on la trouve dans les Églises présidées par ceux à qui les Apôtres ont confié à l'origine les Églises et à leurs successeurs. Les évêques sont ainsi les garants de cette Tradition vivante et authentique qui comporte à la fois la succession publique et officielle depuis les Apôtres, le charisme de la charité et une conservation des Écritures impliquant trois choses: «un compte intégral, sans addition ni soustraction, une lecture exempte de fraude et, en accord avec ces Écritures, une interprétation légitime, appropriée, exempte de danger et de blasphème»⁴. Et Irénée célèbre avec admiration la merveille de l'unité de la foi à travers la diversité des peuples:

Cette prédication... et cette foi... (l'Église) leur donne sa foi de manière semblable, comme si elle n'avait qu'une âme et qu'un cœur; c'est avec harmonie qu'elle annonce ces choses, les enseigne et les transmet, comme si elle n'avait qu'une seule bouche. Car bien que les langues soient différentes à travers le monde, cependant la puissance de la Tradition est unique et la même. Les Églises fondées en Germanie n'ont pas d'autre foi, ni une autre Tradition; ni celles qui se trouvent en Espagne, chez les Celtes, en Orient, en Égypte, en Libye, ou au milieu du monde. De même que le soleil, créature de Dieu, est unique et le même dans le monde entier, de même la proclamation de la vérité brille partout et illumine tous les hommes qui veulent venir à la connaissance de la vérité⁵.

Par conséquent, les deux signes de la Tradition authentique sont l'apostolicité et la catholicité. Il n'y a pas de Tradition vraie en dehors de l'unanimité dans la foi et de la communion entre les Églises. Selon

4. *Ibid.*, IV, 33, 8, p. 519.

5. *Ibid.*, I, 10, 2, p. 66.

le P. Congar, l'Église est le sujet de la Tradition vivante, tandis que le Saint-Esprit en est le sujet transcendant.

3^e étape: la Tradition vivante est nécessairement créatrice

S'il appartient à la Tradition d'être vivante, elle ne peut donc être purement immobile. Elle doit inévitablement faire face à des situations nouvelles et engendrer des langages nouveaux. Elle ne peut se contenter de répéter sans cesse les mêmes paroles, sans chercher à les actualiser, à dire leur sens pour la foi de chaque époque. Sinon ce serait du psittacisme, c'est-à-dire parole de perroquet.

Cette proposition peut sembler étrange, parce que nous avons toujours dans l'idée que la Tradition consiste dans la conservation du passé. Mais le mystère chrétien qui nous est transmis est paradoxal: il est à la fois passé, présent et avenir, comme le disait, à propos de l'Eucharistie, la célèbre ancienne de saint Thomas: «O sacrum convivium in quo Christus sumitur; recolitur memoria passionis eius, mens impletur gratia, et futurae gloriae nobis pignus datur.» L'Eucharistie est comme la récapitulation du mystère chrétien. Elle est essentiellement *mémorial*: mémorial d'un événement qui est à la fois passé, présent et futur. Le passé, c'est le mystère de la mort et de la résurrection qui est arrivé une fois pour toutes dans l'histoire. Le présent, c'est l'actualité du mystère rendu présent dans la célébration et à travers lequel notre rédemption s'accomplit sans cesse. L'avenir, c'est la gloire de la fin des temps, le retour du Christ pour notre résurrection à l'image de la sienne. Le Christ ne sera complètement ressuscité que lorsque l'Église tout entière le sera avec lui. En célébrant l'Eucharistie, nous faisons paradoxalement mémoire d'un événement qui pour une part est un avenir. Nous sommes en chemin, appuyés sur l'événement du passé, vivant dans sa grâce notre présent et tout tendus vers l'avenir. Or l'Eucharistie est un objet central de la Tradition; saint Paul emploie les mêmes formules devant les Corinthiens pour l'Eucharistie et pour la confession de foi: «Voici ce que j'ai reçu du Seigneur et que je vous ai transmis» (1 Co 11, 23). Toute la Tradition, avec un grand T, est habitée par cette tension vivante entre le passé et l'avenir.

Ancien et Nouveau Testament

Ceci ouvre inévitablement la voie à un certain conflit entre le nouveau et l'ancien. Ce conflit commence avec celui de la nouvelle Alliance par rapport à l'ancienne. Le Nouveau Testament relègue en quelque sorte le premier Testament au statut d'Ancien, objet de débat dou-

loueux avec la tradition juive. C'est ce que dit l'Épître aux Hébreux en citant Jérémie, ch. 31, le beau texte qui annonce non plus le renouvellement de l'Alliance, mais une Alliance nouvelle: «En parlant d'une alliance *nouvelle*, il a rendu ancienne la première; or ce qui devient ancien et qui vieillit est près de disparaître» (He 8, 13). La limite de la tradition juive, malgré toute sa grandeur, est en quelque sorte de n'avoir pas su rester assez vivante pour pouvoir intégrer la nouveauté du Christ, qui ne la contredisait pas, mais au contraire l'accomplissait. L'accomplissement de ce qui est transmis apparaît toujours nouveau.

Cela s'est traduit dans la communauté chrétienne primitive par un célèbre débat: fallait-il circoncire les païens convertis au christianisme, et plus généralement leur imposer les observances du judaïsme? Les tendances judéo-chrétiennes répondaient spontanément oui, au nom de la tradition: c'est ce que l'on avait toujours fait! Paul répondit vigoureusement non. On n'a pas le droit d'imposer ce fardeau aux païens. De plus, ce serait considérer que c'est la Loi qui nous sauve et non l'événement de salut de Jésus-Christ. Que les judéo-chrétiens continuent à respecter les observances juives, afin de ne pas scandaliser, soit: Paul fera ainsi circoncire Timothée, dont la mère était juive. Il le fait par respect pour des mentalités, mais en refusant toute portée salvifique à un tel geste. Nous imaginons mal aujourd'hui le choc provoqué par la décision de ce que l'on a appelé le Concile de Jérusalem dans les communautés venues du judaïsme. Je ne peux m'empêcher de me demander, avec l'anachronisme que cela comporte, de quel côté se serait trouvé un Mgr Lefebvre dans un tel conflit? Certainement du côté des judéo-chrétiens. Seulement à cette époque tout le monde a refait l'unité autour de la décision collégialement prise: les païens ne seront pas circoncis. On saisit l'enjeu d'une telle décision pour l'avenir du christianisme, décision inspirée par l'Esprit. Nous ne serions sans doute pas chrétiens aujourd'hui, au cas où la décision contraire aurait été prise.

Le conflit de Carthage au III^e siècle

Dès l'origine donc, l'Église s'est heurtée au problème de la nouveauté à concilier avec l'héritage religieux dans une synthèse qui n'est pas un syncrétisme, mais une marche en avant, dans l'obéissance à la révélation qui vient de Dieu. Ce type de conflit va se reproduire périodiquement, chaque fois qu'une situation historique ou culturelle imprévue va poser de nouvelles questions. J'en prends quelques exemples tirés de la vie de l'Église post-apostolique et m'arrête tout

d'abord au conflit entre rigoristes et miséricordieux au III^e siècle à Carthage.

Des persécutions sauvages avaient sévi. Des chrétiens en masse avaient sacrifié aux idoles et donc apostasié. La persécution terminée, ils demandaient, non moins en foule, à être réintégrés dans l'Église. Deux partis étaient en présence. Certains voulaient une Église pure et refusaient la réintégration des « faillis » (*lapsi*), comme on disait. D'autres voulaient une réconciliation presque immédiate. Cyprien évolua dans son attitude. Dans un premier temps, il imposa aux faillis une pénitence sine die. On ne disait pas si et quand ils seraient réconciliés à l'Église. Puis voici qu'une nouvelle persécution menace : que feront tous ces gens, qui se sont montrés faibles une première fois ? Cyprien estime alors qu'il doit les réconcilier et les admettre à l'Eucharistie. Pourquoi ? Parce que ceux qui sont faibles ont besoin du corps du Christ pour pouvoir tenir dans la nouvelle persécution. Cette belle attitude pastorale était à l'époque une petite révolution dans la discipline ecclésiastique. Je n'entre pas dans les détails, mais ce fut le point de départ de tensions qui aboutirent à un schisme particulièrement compliqué.

Le conflit de Nicée

Je prends un nouvel exemple avec la réunion du Concile de Nicée. Sur quoi se battait-on ? Sur rien de moins que la divinité du Christ. Arius, au nom du monothéisme, tenait que le Christ était, par rapport au Père, une créature, très élevée sans doute et « divine » à nos yeux, mais une créature. Il enseignait cette doctrine, tout en respectant la lettre du Credo, dont il trahissait l'esprit. Le Concile de Nicée ne trouva qu'une seule solution : ajouter dans le Credo lui-même des mots nouveaux qui excluent l'interprétation d'Arius, et explicitent le sens authentique de la formule traditionnelle. Seulement ces mots nouveaux ne viennent pas de l'Écriture, mais de la philosophie, jugée dangereuse pour la foi. Scandale ! A-t-on le droit de faire une telle innovation ? D'autant plus que le fameux terme de *consubstantial*, qui est toujours dans notre Credo, apparaît peu clair, ambigu, donnant prise à des interprétations douteuses. Une crise de cinquante ans va s'ouvrir à ce sujet et diviser l'Église en de multiples partis.

Au bout du compte on s'aperçoit que le souci de maintenir la lettre ancienne du Credo était en fait habité par le désir d'en changer le sens. Au contraire, ceux qui voulaient insérer les termes nouveaux le faisaient au service du maintien du sens ancien. La véritable fidélité passait par l'acceptation d'une nouveauté. Mais, cette fois

encore, bien des chrétiens sont étonnés et inquiets. Basile de Césarée, qui prendra le relais d'Athanase d'Alexandrie dans ce combat, est lui-même interrogé de manière très inquiète par de bons moines, que l'on appellerait aujourd'hui traditionalistes. Ceux-ci se préoccupent de l'authenticité de sa foi et il leur répond :

J'ai jugé logique, étant donné la diversité de l'impiété semée par le démon, d'écarter par des vocables opposés ou même de ruiner les blasphèmes qu'on avançait; quitte à changer de termes suivant les différents cas, selon que le besoin des malades m'y contraignait, et à me servir souvent de mots absents de l'Écriture, du moment qu'ils n'étaient pas étrangers à l'intention religieuse de l'Écriture. Car souvent l'Apôtre n'a pas refusé de se servir de termes païens, selon son propre but... Un combattant et un agriculteur ne prendraient pas en mains les mêmes instruments (autres en effet sont les outils de ceux qui travaillent en sécurité aux nécessités de leur propre vie et les armures de ceux qui se préparent à la guerre); de même, celui qui prêche selon la saine doctrine et celui qui réfute les contradicteurs ne parlent pas le même langage. Autre la forme du discours contradictoire, autre celle du discours d'exhortation⁶.

La liturgie

On pourrait prendre bien d'autres exemples au cours de l'histoire de l'Église, capables de nous faire mieux comprendre ce qui se passe depuis Vatican II. J'évoque d'un mot l'évolution de la liturgie. La deuxième prière eucharistique promulguée par Paul VI est une adaptation de la prière eucharistique que l'on trouve dans la *Tradition apostolique* d'Hippolyte de Rome. Ce recueil liturgique est très vénérable; après la *Didachè*, beaucoup plus embryonnaire, c'est le premier rituel un peu précis, qui nous rend compte de l'état de la liturgie à la fin du II^e siècle en Orient et au début du III^e à Rome. Le reproche de « protestantisme », qui a été fait à cette prière, apparaît donc assez badin. L'humour de l'histoire veut que l'évêque Hippolyte, qui a rassemblé ces documents en un recueil, était en conflit avec le pape Callixte pour des raisons de traditionalisme. Il voulait en particulier que l'on garde le grec comme langue liturgique à Rome, au lieu de commencer à employer cette langue basement vernaculaire qu'était le latin.

De tous temps la liturgie a été un lieu privilégié de conflit entre anciens et modernes. En fait elle a donné lieu à des adaptations continues et a connu de grandes diversités. Les liturgies ont été et demeurent nombreuses en Orient. Elles ont été peut-être moins diversifiées en Occident, mais elles y ont davantage évolué. Le Pape Pie V

6. BASILE DE CÉSARÉE. *De Fide*, dans PG 31, 677 b - 680 c.

après le Concile de Trente a fait exactement la même chose que le Pape Paul VI après Vatican II: un «aggiornamento» de la liturgie, qui à la fin du Moyen Âge donnait des signes de décadence.

Je conclus cette brève mise en perspective de la Tradition chrétienne en soulignant son rapport à l'Écriture et au Magistère. Par rapport à l'Écriture elle n'est pas une autre source, mais l'organe concret de sa transmission vivante et de son interprétation. Elle est la présence vivante de l'Évangile dans l'Église, un Évangile toujours en marche vers son accomplissement plénier, vers l'avenir. Le Magistère est l'instance ministérielle qui dans l'Église discerne la Tradition et la formule chaque fois que cela est nécessaire.

III. - Réflexions conclusives

Les critères de la Tradition

Je viens d'exposer la réalité de la Tradition chrétienne au sens fort que ce mot prend dans la vie de l'Église. J'avais souligné en commençant qu'il y a aussi des traditions légitimes dans l'Église. Comment dès lors discerner l'une et les autres? Ce problème est d'autant plus délicat que le plus souvent la Tradition, c'est-à-dire la transmission de la foi, s'exprime à travers des attestations qui ne peuvent se confondre avec elle. Quelquefois même la grande Tradition est véhiculée à travers tout un jeu de traditions. Mais la Tradition vivante transcende tous ses moments écrits. Déjà on ne peut identifier purement et simplement les Écritures avec la Parole de Dieu: la Bible est l'attestation authentique de cette Parole, elle est le monument où s'inscrit la Révélation. Une distance de même ordre existe entre les témoignages de la Tradition et celle-ci, en tant qu'elle est la réalité théologale de la transmission de la foi dans le sujet qu'est l'Église.

Pour un tel discernement il existe des critères qui permettent de reconnaître les attestations authentiques de la Tradition dans l'Église. Un théologien orthodoxe, Kallistos Ware, reprenait récemment à son compte ce texte issu d'un dialogue entre anglicans et orthodoxes: «L'Écriture est le critère principal auquel se réfère l'Église pour déterminer si des traditions font vraiment partie de la sainte Tradition ou non⁷.» Les Symboles de foi ou Credo sont aussi des monuments capitaux pour la Tradition: il est bien plus important de voir la conception virginale de Jésus affirmée dès les toutes premières formules

⁷ *L'Évangile de l'Unité dans l'Église orthodoxe*, dans *Idées* 54 (1981), 454.

de foi que d'attendre qu'elle soit définie par un concile. Les sacrements et la structure ministérielle de l'Église appartiennent aussi évidemment à la Tradition de la foi.

Quand il s'agit d'un point plus particulier de la foi ou de la vie de l'Église, un critère capital est celui du consensus de l'Église. C'était celui de Vincent de Lérins (V^e siècle): *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est* — «Ce qui a été cru partout, toujours et par tous». Car l'Église, considérée dans son corps universel, est infaillible dans la foi, comme l'a rappelé Vatican II (LG, 12). Le consensus des Pères de l'Église, c'est-à-dire de ces hommes qui appartiennent à l'époque edificatrice de celle-ci (en gros les sept premiers siècles) et qui l'ont marquée par la sainteté de leur vie et la qualité de leur doctrine, est également un critère classique. Mais on doit reconnaître que sur certains points le discernement de la Tradition n'est pas évident et peut donner lieu à des doutes. Cela ne doit pas choquer. Les théologiens, à titre scientifique, ont leur rôle à jouer dans ce domaine. Mais en définitive le discernement autorisé et donc autoritaire de la Tradition revient au Magistère de l'Église. La succession des interventions des conciles, de celles des évêques dans leur magistère ordinaire, et du pape dans son magistère ordinaire ou extraordinaire, compte tenu de l'autorité propre qui revient à chaque déclaration, peut être considérée comme une suite d'actes de discernement de l'authentique Tradition de la foi. Il s'agit, pour prendre à la suite de Gadamer cette analogie juridique, d'autant d'actes de jurisprudence, interprétant la loi fondamentale que constitue l'Écriture. Le magistère est situé dans l'Église; il est un élément de sa structure vivante; car à une Tradition vivante doit correspondre un Magistère vivant. L'interprétation de la foi n'est jamais achevée. Le Concile de Vatican II est, pour notre siècle, un temps fort de l'exercice du Magistère vivant de l'Église, au cours duquel certaines données de la foi ont été réexprimées, reformulées, *transmises*, dans une fidélité créatrice et dans une recherche de vérité plus totale. C'est pourquoi nous ne pouvons pas vivre aujourd'hui dans l'Église de la Tradition de la foi sans recevoir les enseignements de Vatican II ni sans leur donner vie et force dans la pratique quotidienne de l'Église.

Cela me conduit à des réflexions davantage liées à notre situation actuelle.

Vatican II au regard de la Tradition

Depuis Vatican II nous vivons dans l'Église un processus de récep-

tion du Concile, c'est-à-dire un moment de la Tradition en acte, qui est loin d'être achevé et qui a donné lieu à quelques turbulences. Il faut savoir discerner celles-ci et, tout d'abord, ne pas les dramatiser. Ce processus correspond à celui qui s'est passé après presque tous les conciles précédents. Un concile amène inévitablement une nouveauté dans l'Église. Et il y a toujours eu des gens pour brandir les conciles anciens contre le concile nouveau. De même que dans notre vie nous avons périodiquement à faire face à des difficultés nouvelles, à des problèmes qu'il faut résoudre sur frais nouveaux, de même dans la vie de l'Église il y a certains tournants à prendre au service de la foi et de la mission dans le monde. Cela demande une adaptation, qui est plus ou moins facile à réaliser.

1. La première chose est de savoir discerner l'essentiel du contingent. Tout n'a pas la même valeur dans l'Église. En elle ce qui est fondamentalement le don de Dieu ne change pas, même si les formes d'expression de ce don changent. Certaines formes liturgiques peuvent bien changer, la réalité de l'Eucharistie et des sacrements ne change pas. Je ne vois pas en quoi Vatican II représenterait un reniement de la Tradition de l'Église, telle que je viens de la définir. Le danger du traditionalisme est de sacraliser également tout, de tout considérer comme également intouchable, et d'oublier la loi de l'incarnation. La Parole de Dieu et le don de Dieu ont été remis entre les mains des hommes et respectent les lois de la transmission humaine. L'Église est à la fois divine et humaine: ne pas le reconnaître revient à tomber dans un «monophysisme» ecclésial.

2. Nous retrouvons ici la différence entre Tradition et coutume. Nous avons reçu beaucoup de coutumes (ou de traditions au pluriel), dont certains s'imaginent qu'elles ont toujours existé, alors qu'elles sont seulement plus anciennes que notre enfance. La Tradition, c'est tout autre chose que la coutume de mon enfance. Pourquoi ces coutumes n'auraient-elles pas besoin de progresser, de se convertir en ce qu'elles ont de moins bon, en tout cas de s'adapter aux conditions nouvelles de notre vie? La soutane, pour prendre un exemple tout extérieur, comme costume de ville pour les prêtres, ne remonte pas au delà du milieu du XIX^e siècle. Si je ne m'abuse, l'aumônier qui a accompagné Louis XVI sur l'échafaud était habillé à la française. La soutane était un habit liturgique, sorti de l'église sous Pie IX. On en trouve un signe à Rome: lorsqu'un prêtre est invité à une cérémonie où il doit revêtir la soutane, le carton d'invitation porte «abito piano».

3. Le discernement doit aussi faire appel au sens de l'histoire. Or on oublie que les grandes «nouveau-tés» de Vatican II sont en fait des retours à la Tradition ancienne de l'Église, par delà le Moyen Âge. Le P. Congar l'a justement remarqué. Vatican II a exercé une purification des coutumes de l'Église, alourdis et figés par le temps, en revenant le plus possible aux grands traits de la Tradition ancienne. C'est en ce sens un concile éminemment traditionnel, d'autant plus que les études théologiques, historiques et patristiques des cent cinquante dernières années nous donnent une connaissance infiniment supérieure de la Tradition ancienne à celle que le Concile de Trente par exemple pouvait avoir.

4. Si la liturgie s'avéra le point de cristallisation d'un certain nombre de difficultés après Vatican II, c'est parce que la réforme liturgique a été l'événement le plus spectaculaire à atteindre le peuple des paroisses. C'est la liturgie qui a véhiculé pour beaucoup Vatican II dans le peuple chrétien. Sans doute a-t-on oublié que l'on touchait ainsi à l'affectivité religieuse, point intime qui, en chacun d'entre nous, n'aime pas à être bousculé. Plus de prudence, plus de transition aurait été sans doute préférable. Il y eut des erreurs pédagogiques, et aussi des excès. Mais ne jugeons pas d'une réforme aussi importante par ses excès. N'oublions pas l'immense majorité des paroisses où la transition s'est faite sérieusement et où la vie liturgique a été vraiment renouvelée par une meilleure participation des fidèles.

5. Nous devons être lucides enfin sur une certaine complicité du traditionalisme catholique actuel avec le mouvement contemporain de retour au passé, considéré comme source sécuritaire ou comme point d'appui d'une recherche d'identité. Les généalogistes connaissent un grand succès aujourd'hui; beaucoup éprouvent le besoin de connaître la généalogie de leur famille pour reprendre conscience de leur identité. Cela traduit une peur du présent et de l'avenir. Dans le même esprit, bien des gens de grande culture, mais qui n'ont plus la foi, demandent à l'Église de ne pas toucher à sa liturgie et à sa musique, parce que c'était beau. Sans s'en rendre compte, ils lui demandent de devenir gardienne de musée. On ne peut oublier également certaines options politiques qui sous-tendent bien des revendications traditionalistes.

Pour conclure, rappelons cette merveilleuse formule d'Irénée qui récapitule cet exposé et demeure tout un programme: «Cette foi,

que nous avons reçue de l'Église, nous la gardons avec soin, car sans cesse, sous l'action de l'Esprit de Dieu, telle un dépôt de grand prix renfermé dans un vase excellent, elle rajeunit et fait rajeunir le vase même qui la contient⁸.»

F-75015 Paris
128, rue Blomet

Bernard SESBOÜÉ, S.J.

Sommaire. — En raison de la conjoncture actuelle, marquée par une nostalgie ambiguë des traditions et les revendications dans l'Église des «traditionalistes», l'article essaie de discerner le véritable sens de la Tradition ecclésiale. Il opère d'abord quelques clarifications de vocabulaire, en distinguant bien les *traditions* ou coutumes de la grande *Tradition*. Il analyse ensuite ce concept en trois étapes: en remontant pour commencer à l'acte de livraison (= tradition) du Christ lui-même (car la Tradition est d'abord don de soi et témoignage), en exposant ensuite à partir d'Irénée les deux temps de l'acte originel de la Tradition qui vient des Apôtres, (Tradition orale d'abord, puis écrite), en montrant enfin que la tradition vivante dans l'Église est nécessairement créatrice. Des réflexions conclusives reviennent alors sur les critères de la Tradition et situent les «nouveau-tés» de Vatican II au regard de la vraie Tradition.

8. IRÉNÉE, *Contre les hérésies*, cité n. 3, III, 24, 1, p. 394 s.